



RAPPORT ANNUEL 2021

ASSOCIATION SUISSE DES PATRONS BOULANGERS-CONFISEURS (BCS)

Table des matières

Editorial	3
Actualités	4 – 10
Antenne MSST et management de la qualité	11
Communication	12 – 17
Compte de résultat	18
Bilan	19
Rapport de l'organe de révision	20
SBC Fiduciaire SA	21
Centre de compétence Richemont	22 – 23
Personnel de l'association/Evolution du nombre de membres	24
Effectif des membres	25
Chiffres clés	26
Comité central	27
Institutions de l'association	28

Editorial

La majorité des Suisses et Suissesses se souviendra de 2021 comme de l'année de la pandémie. Mais rétrospectivement, par rapport à 2020, elle aura été parsemée de nombreux moments de succès, pour notre secteur notamment.

2021 a débuté comme a fini 2020 – en confinement. Beaucoup de choses étaient à l'arrêt, mais pas toutes: les boulangeries-confiseries, par exemple, ont pu continuer à vendre leurs produits pendant toute la durée de la pandémie. La vie sociale était en veilleuse. L'ambiance oscillait entre fatigue du coronavirus et espoir, car en janvier commençait la vaccination, qui promettait la lumière au bout du tunnel.



Silvan Hotz,
président

Rétrospectivement, on peut dire que notre secteur s'en est tiré à bon compte. L'artisanat a acquis beaucoup d'estime, le pain a été et reste un sujet de prédilection dans les médias, les boulangeries-confiseries artisanales ont gagné en considération et en bienveillance au sein de la population suisse. Il y a toutefois quelques ombres au tableau: les livraisons majoritairement absentes, les restaurants et les cafés fermés, l'obligation de certificat et ses conséquences – le manque de clients et la perte considérable de chiffre d'affaires. La sécurité de planification est souvent restée un vœu pieu malgré nos exigences, posées en collaboration avec l'Union suisse des arts et métiers et d'autres organisations partenaires.

Nous nous sommes engagés avec force et diplomatie, en coopérant avec nos partenaires politiques et économiques, pour trouver la meilleure solution possible pour nos membres durant cette pandémie, et nos efforts ont été couronnés de succès à maintes reprises.

Mais le coronavirus n'a pas lui seul dominé l'année associative. Nous pouvons faire état de nombreuses lueurs d'espoir: la BCS s'est engagée à différents niveaux dans l'intérêt de ses membres. Sur le plan politique, nous avons obtenu l'obligation de déclaration du pays d'origine des pains et produits de boulangerie. En collaboration avec les associations partenaires, nous avons gagné différentes campagnes de votation au niveau national.

Les boulangeries-confiseries artisanales ont été à l'honneur dans tous les médias: avant Pâques, à la fin du printemps et pendant la période de l'Avent, la BCS a en effet activement promu le soutien de notre secteur sur les médias sociaux, en incitant les consommateurs à faire leurs achats chez les boulangers et les confiseurs.

En août, Pain suisse a lancé le label portant son nom. Des spots publicitaires ont été diffusés sur les radios locales. Le coup d'envoi de la première vague de notre campagne de relève a également été donné en août. Elle s'est déroulée principalement sur les médias sociaux et lors des salons professionnels à l'automne. La présentation a été un franc succès, notamment sur TikTok, qui abrite notre groupe cible. En décembre, nous avons entamé la promotion de la nouvelle campagne des Rois. Bref, notre secteur a été présent et actif à différents niveaux.

Comme vous pouvez le constater, chers lecteurs et lectrices, l'année 2021 a été remplie d'éléments positifs, de dynamisme, de passion et de confiance en l'avenir, toujours dans le but de soutenir au mieux nos membres.



Urs Wellauer,
directeur

La réussite de notre travail dépend toutefois en grande partie de la participation de l'ensemble du secteur artisanal, de l'implication commune des associations cantonales. Il ne faut pas non plus sous-estimer la contribution de chacun des membres, que ce soit dans les relations avec la clientèle, dans la communication de la chaîne de création de valeur, dans la qualité des produits ou dans la vente. La communication interne et l'attitude envers les collaborateurs sont extrêmement importantes. Elles contribuent énormément à l'image de l'entreprise et de l'ensemble du secteur, et constituent un pilier important de la promotion de la relève.

Nous offrons à nos membres les outils nécessaires à la réussite de leur activité commerciale et la base de la pérennité de notre secteur artisanal. Mais chaque propriétaire d'entreprise doit utiliser lui-même ces outils, son propre doigté étant de sa compétence. Relevons le défi! ■

Actualités

Vous souvenez-vous de «l'ancienne normalité»? Avant le mois de mars de l'étrange année 2020? Cela remonte à si longtemps! A quoi ressemblait le monde à l'époque? Qu'est-ce qui a changé depuis? Et que restera-t-il à l'avenir de ce que nous avons vécu et parfois subi depuis lors? Nous nous trouvons au milieu d'une turbulence considérable qui a affecté tous nos systèmes de vie: la politique, l'économie, les organisations. La «nouvelle normalité» sera différente de l'ancienne. Nous avons laissé derrière nous la zone de confort, fragilisée depuis longtemps.

«Les règles sont les mêmes pour tous, seules les exceptions diffèrent.»

Danil (Milrud) Rudy, économiste et aphoriste russe

Organisation

2021 a été pour l'association une année très chargée à tous les niveaux – organisation, politique, formation, communication. Nous avons l'habitude de planifier longtemps à l'avance. C'est également vrai pour les séances et les manifestations de l'association notamment. Comme l'année précédente, nous avons dû passer au numérique, reporter ou annuler des séances prévues en présentiel, la réorganisation ayant à nouveau été à l'ordre du jour. Le congrès n'a pas pu être réalisé sur site comme prévu, et a dû se dérouler virtuellement pour la première fois de son histoire.

Reste à espérer qu'il s'agissait d'une exception. Les échanges personnels ont cruellement fait défaut lors de cet évènement majeur de l'association notamment. La mise en œuvre de la réorganisation «Reload» n'a pas progressé comme espéré, et l'élaboration de la stratégie et des objectifs visant à définir l'orientation concrète et future de la BCS et de l'Ecole professionnelle Richemont n'a pas pu se poursuivre comme prévu en 2021. Un atelier stratégique a toutefois permis d'établir des bases supplémentaires à cet effet.

Le coronavirus a continué à dicter les agendas, il a été omniprésent, et a également fortement mobilisé le niveau opérationnel et stratégique, outre les affaires courantes. Le comité central comprenant 15 membres a pu se réunir quatre fois en présentiel avec le comité directeur BCS/Richemont et échanger quatre fois avec lui en vidéoconférence. Le comité de direction comprenant le président Silvan Hotz, le vice-président Jean-François Leuenberger et le chef des finances Martin Schnyder a tenu 10 séances avec le comité directeur, exclusivement en vidéoconférence. Il y a eu beaucoup plus de séances que prévu.

Il ne va pas de soi que des chefs d'entreprise actifs s'engagent pour les intérêts de l'organisation professionnelle; l'engagement des personnes impliquées dans le système de milice est donc d'autant plus appréciable.



Le premier congrès virtuel de la BCS a été retransmis depuis le centre de congrès de Bernexpo.

Finances

La commission des finances présidée par Martin Schnyder a passé en revue la situation financière actuelle, la stratégie de placement, le règlement de placement et la rénovation d'un immeuble. Les comptes et les budgets de la BCS, de la fondation de secours et de l'Ecole professionnelle Richemont (SA de prestations et fondation) ont été examinés en détail dans la commission des finances, et adoptés à l'intention du comité de direction et du comité central, qui les ont approuvés.

La BCS tente de consolider les finances à moyen terme, par différentes mesures, malgré le recul constant du nombre de membres, qui implique une baisse des recettes provenant des cotisations de ces derniers. Les bouclements de 2021 font montre de stabilité pour l'heure. Les cotisations de base sont essentiellement affectées au système de milice, la partie opérationnelle de la BCS étant en grande partie autofinancée par le produit des services et les immeubles. Les contributions sur la masse salariale résultant de la déclaration de force obligatoire (DFO) de la convention collective de travail (CCT) sont directement affectées à la formation professionnelle et continue de l'Ecole professionnelle Richemont. Le régime obligatoire décidé par le congrès pour la solution par branche MSST et le GBP est à long terme profitable pour nos membres, leurs charges administratives s'en trouvant allégées.

Compte de résultat et bilan...»

Convention collective de travail (CCT) et commission paritaire

La DFO de la CCT implique le soutien financier de la formation continue – et notamment des cours de préparation à l'examen professionnel et à l'examen professionnel supérieur. Depuis 2019, les collaborateurs non qualifiés sont également assujettis à la CCT et l'équivalence avec la convention collective nationale de travail pour l'hôtellerie-restauration (CCNT) a pu être obtenue. Conformément aux barèmes des salaires en production et en vente, de nouveaux salaires minimaux sont applicables dès 2020 pour les collaborateurs qualifiés avec AFP et CFC, mais pas pour les diplômés supérieurs.

La gestion du secrétariat de la cpbc (commission paritaire des boulangers-confiseurs) a été confiée à l'entreprise Zloczower und Partner à Berne en janvier 2021. La délégation aux pourparlers CCT a tenu quatre réunions internes et une réunion avec les partenaires sociaux. Les discussions pour la renégociation de la CCT 2024+ devraient être entamées en 2022.

Nombreux travaux politiques

Le coronavirus a également déplacé les intérêts en politique en 2021. De nombreuses affaires en suspens n'ont été ni traitées ni réglées. L'engagement politique reste l'une des tâches principales de la BCS – l'objectif que nous poursuivons en permanence, systématiquement et avec véhémence si nécessaire étant toujours de faire entendre la voix du secteur, et de défendre ses intérêts politiques et économiques.

La BCS continue donc à sensibiliser les politiques aux préoccupations des artisans boulangers et de l'ensemble du secteur au niveau fédéral. Outre le traitement systématique des dossiers politiques, l'entretien du réseau avec des parlementaires, l'usam et d'autres organisations et associations sectorielles, l'administration fédérale et les médias reste crucial. Le groupe parlementaire «Pain et confiserie», présidé par le conseiller national Lorenz Hess (Le Centre), a pu être fondé lors de la session d'automne 2021 en lieu et place de la réunion de session annuelle. Des rencontres avec le groupe parlementaire sur des sujets importants pour le secteur sont prévues deux fois par an. La BCS tient un «issue monitoring» numérique évaluant les questions, stratégies et discussions nationales les plus importantes en fonction de leur statut dans le processus politique et de la nécessité d'agir.

Deux personnes engagées pour la politique

Avec ses quelque 1350 membres, la BCS est une petite association, dont l'un des piliers centraux est le travail politique. Au sein de l'association, deux personnes sont mobilisées pour défendre les intérêts politiques et économiques des artisans boulangers-confiseurs au niveau national et, dans une certaine mesure, cantonal également, outre d'autres domaines d'activités: il s'agit de Silvan Hotz, président de la BCS, et d'Urs Wellauer, directeur de la BCS.

Union suisse des arts et métiers (usam)

Les intérêts des boulangers-pâtisseries-confiseurs sont activement défendus par la BCS au sein des commissions compétentes en matière de marché du travail et de politique économique, sociale et financière. Également représentée au sein des cadres de milice de l'approvisionnement économique du pays, la BCS a par ailleurs apporté une précieuse contribution à la politique sectorielle dans le cadre de groupes de l'usam ayant trait au commerce, à la politique agricole et alimentaire, et à l'environnement.

L'année dernière, en raison de la pandémie, des conférences téléphoniques ont à nouveau eu lieu régulièrement en vue de coordonner et de faire valoir les intérêts des associations cantonales auprès du Conseil fédéral et des départements. Le président de

La BCS Silvan Hotz participe activement à la Chambre des arts et métiers, au Forum PME et au comité directeur de l'usam en vue de défendre les intérêts des artisans boulangers-confiseurs. Différentes votations néfastes pour l'économie ont été combattues sous l'égide de l'usam.

CCT et salaires minimaux cantonaux

En principe, les salaires minimaux sont fixés dans la convention collective de travail et s'appliquent à toutes les boulangeries-confiseries de Suisse. Mais cinq cantons divergent malheureusement, Neuchâtel, Genève, Bâle-Ville, le Tessin et le Jura ayant adopté des salaires cantonaux minimaux. Notre revendication – selon laquelle les dispositions des conventions collectives de travail déclarées de force obligatoire doivent prévaloir sur les dispositions cantonales – a donc encore gagné en importance. Une large alliance d'associations économiques et professionnelles, dont la BCS, soutient cet objectif. Les interventions de droit cantonal du travail qui contournent les dispositions respectives des conventions collectives de travail de force obligatoire générale (CCT DFO) entraînent une insécurité juridique et mettent en danger le partenariat social.

L'évolution politique en matière de CCT DFO et de salaires minimaux cantonaux fait l'objet d'un monitoring – au niveau de la Confédération et des cantons –, la circulation de l'information étant garantie. Il faut stipuler à nouveau que les accords libéraux entre les associations des employeurs et des employés que le Conseil fédéral détermine par décision pour toute la Suisse l'emportent sur les dispositions cantonales.

Réduction de sucre

La stratégie de nutrition de la Confédération et les mesures qu'elle comprend reposent essentiellement sur la coopération volontaire de l'économie et de l'Etat. Cette stratégie est soutenue par la BCS et la population suisse. Les consommatrices et consommateurs suisses souhaitent certes un étiquetage simple des denrées alimentaires, mais sont clairement opposés à un impôt sur le sucre, qui ne trouve pas non plus de majorité dans la Berne fédérale. Des appels politiques à une plus grande régulation par l'Etat se font néanmoins régulièrement entendre, en Suisse romande notamment.

L'introduction de taxes sur les boissons sucrées dans d'autres pays montre qu'elles peuvent avoir une influence sur la consommation de sucre. Il n'est toutefois actuellement pas possible de se prononcer sur les effets à long terme en matière d'obésité, de santé et

de coûts des systèmes de santé. Un impôt sur le sucre en Suisse, un pays ayant des frontières proches où existent des alternatives simples, pourrait par ailleurs impliquer une augmentation du tourisme d'achat des consommatrices et consommateurs. Il augmenterait également le niveau des prix des aliments en Suisse, et l'économie nationale s'en trouverait affaiblie.

Par ailleurs, la question de la justice sociale se pose également: un impôt sur le sucre grèverait en effet de manière disproportionnée les ménages à faibles revenus, et les familles notamment. Les experts sont unanimes: un impôt sur le sucre comme mesure de promotion de la santé ne suffit pas. Les maladies liées à l'alimentation, telles que le surpoids et le diabète ne peuvent être réduites à la seule consommation de sucre. Elles ont plusieurs causes, et doivent être considérées dans une perspective globale. La pression monte néanmoins sur le secteur de la boulangerie-confiserie. L'évolution fait l'objet d'un monitoring actif. Les deux initiatives cantonales des cantons de Genève et de Fribourg, qui exigent un tel impôt, font l'objet d'un suivi tout particulier. En outre, des interventions cantonales telles que celle du canton de Neuchâtel font également partie du monitoring.

Un postulat de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N), qui a été accepté, charge le Conseil fédéral d'élaborer un rapport sur l'efficacité, le coût et le potentiel de Nutri-Score. Il est donc possible que les interventions demandant une réduction de la teneur en sucre ne se retrouvent à l'ordre du jour qu'une fois le rapport disponible.

Gaspillage alimentaire

La BCS et ses membres accordent une grande importance à la réduction des déchets alimentaires évitables. L'engagement contre le gaspillage alimentaire augmente l'efficacité et la rentabilité, tout en constituant une contribution écologique et sociale importante du secteur qui a un impact positif sur l'image des entreprises artisanales. La BCS s'engage donc pour éviter le gaspillage alimentaire et, via ses différents moyens de communication, informe régulièrement ses membres sur les mesures pouvant être prises à cet effet. Ces dernières doivent continuer à reposer sur une base volontaire, pour éviter que les entreprises ne se voient imposer des charges supplémentaires découlant d'une bureaucratie et d'une réglementation inutiles. La BCS est membre de l'initiative «United Against Waste» (UAW). Un argumentaire détaillé a été rédigé à ce sujet.

Actualités

Prolongation du moratoire sur la mise en circulation d'organismes génétiquement modifiés

La BCS ne s'oppose pas à une prolongation du moratoire de 4 ans et l'a fait savoir dans le cadre de la consultation après discussion interne. Nous nous sommes déjà prononcés en faveur du moratoire et de sa prolongation par le passé et, sur le principe, soutenons également la proposition de prolongation jusqu'à fin 2025. Nous constatons toutefois qu'il devient de plus en plus difficile de faire la distinction entre produits conventionnels et produits issus de procédés de techniques de modification génétique. Le temps à disposition devrait permettre de clarifier les questions en suspens, en vue d'identifier les opportunités et les risques en matière de sélection végétale pour les céréales, une matière première importante pour nous.

Déclaration de l'origine et du lieu de transformation du pain et des produits de boulangerie

La motion de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) entend charger le Conseil fédéral d'adapter la législation actuelle pour que les commerces (restaurants par exemple) vendant ou mettant à disposition du pain et des produits de boulangerie soit directement, soit de manière transformée (sandwiches par exemple), mentionnent à un endroit visible par le client le pays de production (ou le pays de production du pain pour

les produits transformés tels que les sandwiches). La BCS a soutenu la motion – en collaboration avec les acteurs de la chaîne de valeur ajoutée des céréales. Ladite motion a été clairement adoptée par le Parlement au printemps 2021. Le Conseil fédéral a maintenant deux ans pour rédiger un rapport.

Problématique de la forte hausse des importations de produits de boulangerie

L'augmentation constante des importations de produits de boulangerie pose effectivement un gros problème à l'ensemble du secteur. En matière de céréales panifiables, la Suisse connaît toujours une protection douanière relativement importante – ce notamment dans le souci de garantir l'approvisionnement. En matière de produits finis, pâtons et produits précuits congelés compris, les droits de douane sont par contre nettement plus bas – par rapport aux matières premières qu'ils contiennent – en raison des accords bilatéraux avec l'UE. Il faut donc payer plus pour importer la farine et le beurre d'un croissant que pour importer directement le croissant fini sous forme de pâton. La production suisse de produits précuits ne peut donc pas rivaliser avec ces importations en termes de prix. Cette asymétrie dans la protection douanière a récemment conduit à une forte hausse des importations de pains et de produits de boulangerie (de pâtons essentiellement), notamment par les discounters, mais aussi pour la vente dans les shops de stations-service et dans la restauration.



La déclaration de l'origine du pain et des produits de boulangerie a été un sujet important en 2021.

Transparence accrue pour les consommatrices et consommateurs

Or les consommatrices et les consommateurs n'ont pas toujours connaissance de ces importations, comme le montrent les résultats de l'étude de marché de l'association Pain suisse. D'après le sondage représentatif réalisé par cette dernière en 2019, la proportion de pain suisse dans la consommation totale de pain est en effet estimée à 90 % par les sondés. La déclaration du pays de production pour les pains et les produits de boulangerie vendus en vrac – après transformation également (sandwiches par exemple) – est donc la voie à suivre pour contrer l'augmentation des importations des produits de boulangerie. Aujourd'hui déjà, cette information doit être donnée aux consommateurs soit par écrit, soit par oral sur demande. Elle est donc d'ores et déjà obligatoirement disponible au point de vente, mais à l'avenir, elle devrait toujours être donnée par écrit. Cette réglementation spéciale pour les pains et produits de boulangerie se justifie par le fait que, vu la durée de conservation très courte des pains et des produits de boulangerie, généralement d'un jour seulement, les clients partent automatiquement du principe qu'ils sont fabriqués sur place, ou au moins en Suisse, et sont donc induits en erreur sans déclaration écrite. Ils ne vont par exemple pas demander d'office d'où vient un pain encore frais dans une station-service, parce que cela leur semble évident, à tort, de par la fraîcheur du produit.

La motion est pratique et applicable

La déclaration écrite du pays de production dans la vente en vrac est faisable selon le secteur. L'origine des pains et produits de boulangerie ne change pas comme c'est régulièrement le cas pour les produits saisonniers notamment: elle reste la même pendant une longue période. Dans le cadre d'une boulangerie, la déclaration écrite pourrait par exemple tout simplement être affichée dans le commerce. Ce genre d'affichage dans une boulangerie ou un shop de station-service permettrait aux consommateurs de savoir d'où vient effectivement le pain acheté (fraîchement réchauffé, voire encore chaud).

En matière de législation, cela pourrait être mis en œuvre, par exemple en ajoutant une nouvelle let. abis à l'art. 39, al. 2 de l'ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIU; RS 817.02): «le pays de production (le pays de production du pain s'il s'agit de sandwiches) s'il s'agit de pain et produits de boulangerie (sandwiches compris);». L'intégration de ce point juste après la réglementation spéciale déjà existante de la let. a, qui précise que la provenance de la viande vendue en vrac doit être indiquée par écrit, permettrait d'établir par analogie que cela vaut également pour le pain et les produits de boulangerie. La

motion de la CSEC-E n'exige pas, à juste titre, d'informations supplémentaires sur l'origine des céréales. D'autres motions – aujourd'hui liquidées – l'avaient fait par le passé.

Promotion volontaire de l'origine suisse des céréales par le biais d'une marque

Pour améliorer encore la visibilité de la provenance des céréales pour les consommateurs, les partenaires du marché concernés de l'association Pain suisse ont décidé de créer au niveau du droit privé une marque commune pour le pain suisse, dans le cadre d'une stratégie sur la valeur ajoutée, et de la promouvoir davantage au POS. Un signe distinctif de ce genre permettant de mettre en avant les pains et produits de boulangerie satisfaisant aux exigences en matière de Swissness, et donc également d'origine suisse des matières premières, à l'avenir. L'association Pain suisse aidera ainsi encore davantage les partenaires sectoriels à revaloriser leurs produits et à signaler l'origine suisse des produits de boulangerie. Ce genre de démarche permet par ailleurs de répondre aux attentes des consommateurs en matière de déclaration transparente pour le pain. Les résultats de l'étude de marché de l'association Pain suisse montrent qu'une distinction est considérée comme un critère de qualité du pain. Elle offre – en plus des dispositions légales – la possibilité de se différencier des produits importés et garantit aux consommateurs une liberté de choix lors de l'achat de pain. La notion de Swissness est une valeur ajoutée centrale pour les pains et produits de boulangerie, autour de laquelle la branche va développer sa stratégie sur la valeur ajoutée.

Initiative pour des prix équitables

L'Association «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables», au sein de laquelle la BCS collaborait activement, a été dissoute après l'adoption par le Parlement d'un contre-projet indirect à l'initiative, mettant en œuvre la majeure partie des demandes des initiants. Cela a été et reste un grand succès dans la lutte contre les suppléments suisses injustifiés et la discrimination des consommateurs et entreprises suisses achetant des biens et des services étrangers.

Le contre-projet prévoit une modification de la loi sur les cartels: lorsque les entreprises suisses dépendent d'un bien ou d'un service d'un fournisseur particulier parce qu'il n'existe pas d'alternative raisonnable, elles peuvent désormais se tourner vers la Commission de la concurrence en cas d'abus du fournisseur. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un fournisseur refuse d'approvisionner à l'étranger une entreprise suisse dépendante aux prix et conditions qui y sont applicables

et la renvoie au contraire à l'importateur général en Suisse, lequel ne vend qu'à des prix plus élevés. Cette pratique, actuellement répandue, entraîne des coûts de production plus élevés pour les entreprises et contribue ainsi aux prix excessifs en Suisse.

La modification de la loi sur les cartels approuvée par les Chambres prévoit des améliorations non seulement pour les acheteurs dépendants, mais aussi pour les fournisseurs dépendants lorsqu'ils sont confrontés à un acheteur dominant en Suisse ou à l'étranger qui abuse de sa position et se comporte de manière abusive. Que ce soit en tant qu'acheteur ou fournisseur, les petites et moyennes entreprises sont enfin mieux protégées lorsque les grandes entreprises ont un comportement abusif.

Loi sur le CO₂

La loi sur le CO₂ entendait créer des conditions-cadre fiables et transparentes, de la valeur ajoutée supplémentaire, et améliorer ainsi la sécurité des investissements et de l'emploi dans les entreprises. La loi offrait aussi des opportunités économiques aux PME et à la place scientifique suisse. Elle misait néanmoins sur des taxes nouvelles et plus élevées, sur des interdictions technologiques et sur des subventions, ce qui aurait été néfaste pour l'économie, et notamment également pour les PME. De plus, la loi ne mettait pas suffisamment en œuvre l'accord de Paris et compromettrait ainsi la politique climatique de premier plan menée par la Suisse en comparaison internationale. Suite au lancement par le Conseil fédéral du projet développant la loi existante sur le principe, le Conseil des Etats et le National lui ont apporté d'importants changements.

Différentes organisations ont lancé un référendum. Le peuple a rejeté la loi sur le CO₂ dans les urnes. L'exonération de la taxe CO₂ reste possible pour les boulangeries et les confiseries (utilisant du mazout ou du gaz naturel). Le Parlement va devoir se pencher à nouveau sur la question.

Pénurie d'électricité

Le risque de survenance d'une pénurie d'électricité est élevé en Suisse selon l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE). Selon le conseiller fédéral Guy Parmelin, une pénurie d'électricité représente – outre la pandémie – le plus grand risque pour l'approvisionnement de la Suisse. C'est pourquoi l'Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise (OSTRAL), sur mandat de l'approvisionnement économique du pays, informe actuellement les gros consommateurs des démarches à

effectuer en vue d'être paré à une pénurie d'électricité. Dans ce contexte, les entreprises électriques ont également contacté directement les membres de la BCS, ce qui a suscité des inquiétudes dans le secteur de l'alimentation et de la boulangerie-confiserie.

A partir de 2025, tous les gestionnaires de réseau de transport européens devront réserver au moins 70 % des capacités transfrontalières du réseau pour les échanges d'électricité entre États membres de l'UE. Suite à l'échec de l'accord-cadre, nos voisins ne doivent pas, selon la Commission européenne, prendre en compte les capacités commerciales avec la Suisse dans ce pourcentage. On ne sait pas encore vraiment comment cette exigence sera mise en œuvre. Le risque est toutefois que la règle des 70 % limite nettement les capacités d'importation de la Suisse. Une pénurie d'électricité potentielle pourrait donc s'avérer un réel défi à partir de 2025.

En principe, tous les consommateurs d'énergie électrique sont touchés lors d'une pénurie d'électricité, et chacun d'eux peut contribuer à améliorer la situation en réduisant sa consommation. Les mesures de gestion réglementée peuvent toutefois s'appliquer à des groupes de consommateurs précis. Le contingentement, par exemple, ne concerne que les gros consommateurs, dont la consommation annuelle d'électricité est égale ou supérieure à 100 000 kWh. L'Association des entreprises électriques suisses (AES) atteste au secteur de la boulangerie et de la confiserie une «position particulière dans l'approvisionnement du pays». Notre secteur serait fortement affecté par un contingentement. Or des contrats supplémentaires coûteux avec des exploitants de réseau s'avèreraient inutiles en cas de pénurie d'électricité. La BCS va s'engager au niveau politique pour que notre secteur soit également considéré comme d'importance systémique dans ce domaine.

Réforme de la prévoyance professionnelle

Le comité de direction de la BCS a pris position sur la réforme de la LPP à l'attention du comité central, et opté pour le «compromis raisonnable».

La BCS a pris acte avec satisfaction du fait que le Conseil national respecte le principe éprouvé des trois piliers. Dans le cadre de la réforme de la LPP, il s'est prononcé en faveur d'adaptations qui réduisent enfin la redistribution étrangère au système plutôt que ne l'étendent indéfiniment. L'abaissement du taux de conversion minimal LPP à 6 % est une étape intermédiaire depuis longtemps nécessaire. Concernant les mesures en faveur de la génération transitoire, il est important que ce soit un modèle renonçant à des augmentations générales de cotisations salariales et

Actualités

à des prestations versées selon le principe de l'arrosage qui a prévalu. La BCS soutient le modèle adopté par le Conseil national, qui sert maintenant de base au Conseil des États pour la suite des délibérations.

Le «compromis des partenaires sociaux», uniquement soutenu par une minorité de l'économie, prévoyait d'introduire dans la LPP des suppléments de rente coûteux et étrangers au système, et de la transformer en une sorte de mini-AVS. La BCS constate avec satisfaction et soulagement que cette approche n'a eu aucune chance au Conseil national et qu'elle a été clairement rejetée à une majorité des deux tiers. En lieu et place, c'est un modèle issu des milieux bourgeois et soutenu par l'usam qui l'a emporté. Ce modèle respecte le principe des trois piliers et s'appuie sur des mesures de compensation conformes au système. La prévoyance vieillesse des personnes travaillant à temps partiel, dont font partie de nombreuses femmes, ainsi que celle des personnes occupant plusieurs emplois est étendue de manière substantielle. Cela renforce le 2^e pilier. Bien que le projet entraîne des coûts supplémentaires considérables, la BCS soutient l'axe des décisions du Conseil national. Au vu de la clarté de ces décisions, la BCS attend également du Conseil fédéral qu'il soutienne le projet de réforme de la grande chambre. Le Parlement poursuivra en 2022 l'examen du projet, qui sera soumis au peuple.

Révision de la loi sur le travail

La révision vise avant tout à simplifier l'application du droit afin de mieux garantir la protection des travailleurs. Elle a notamment trait aux dispositions relatives au travail de nuit et du dimanche pour certains types d'entreprises et de travailleurs. L'objectif principal est de clarifier et de simplifier les dispositions pour les entreprises et les travailleurs concernés, et d'adapter les dispositions légales à la pratique et à l'évolution de la société. La BCS a participé à la procédure de consultation.

Voici en résumé, la réponse de la BCS à la consultation: il faut saluer le fait que le travail de nuit et du dimanche puisse être pleinement effectué sans autorisation dans le domaine de la production (travaux auxiliaires et annexes compris) des boulangeries, pâtisseries et confiseries.

La livraison de produits de boulangerie, de pâtisserie et de confiserie doit toutefois également être exemptée de l'obligation d'autorisation. La livraison doit être possible sans autorisation au moins à partir de 2 h 30, afin de pouvoir éviter à l'avenir la charge des nombreuses autorisations délivrées par le passé. Le risque d'un danger pour la santé est moindre que dans le cadre des entreprises saisonnières où le repos compensatoire ne peut pas être pris à la fin. La BCS est donc d'avis que la réglementation du repos compensatoire doit rester en l'état.

Mots d'ordre de la BCS

En 2021, le comité central de la BCS a adopté les mots d'ordre suivants pour les votations populaires:

- **loi sur le CO₂:**
mot d'ordre de la BCS liberté de vote / résultat NON
- **initiative sur les pesticides et l'eau potable:**
mot d'ordre de la BCS NON / résultat NON
- **loi COVID-19:**
mot d'ordre de la BCS OUI / résultat OUI
- **initiative «Entreprises responsables»:**
mot d'ordre de la BCS NON / résultat NON



*Urs Wellauer,
directeur*

Antenne MSST et management de la qualité

Au niveau de l'antenne, un changement de personnel a marqué l'année 2021. Daniel Jakob a pris une retraite bien méritée fin octobre 2021, après avoir été au service de l'association des boulangers, des pâtisseries et des confiseurs depuis 1983.

Il a profondément marqué la solution par branche de l'association et, pendant des années, assuré la préparation et le suivi des séances des deux commissions dans le domaine de la sécurité au travail (MSST), une commission paritaire et une commission spécialisée MSST. Comme les années précédentes, la commission spécialisée MSST s'est réunie en mai et en septembre. Une réunion consolidée a été organisée en septembre avec la commission paritaire. Deux nouveaux modules pour l'ergonomie et la sécurité durant les loisirs ont été présentés: déjà disponibles en ligne, ils viennent compléter la solution par branche MSST de la BCS. Ces deux modules constitueront un point fort des futures formations continues.



Benjamin Horand,
*responsable de l'antenne MSST et
management de la qualité*

Mi-septembre, la solution par branche a à nouveau été certifiée par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), le prochain examen étant prévu fin 2026 au plus tard. Les plans de protection contre le coronavirus, qui ont dû être adaptés régulièrement et en temps utile aux souhaits du Conseil fédéral, ont constitué un sujet de préoccupation constant en 2021. Les formations continues ont été reportées à 2022/2023 en raison de la pandémie de coronavirus, malheureusement omniprésente.

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires a de nouveau publié plusieurs lettres d'information en 2021. L'année dernière, les dites lettres ont notamment porté sur la clarification de la notion de remise directe dans le cadre artisanal, permettant une déclaration facilitée des denrées alimentaires préemballées, et sur les indices permettant

de définir clairement si une denrée alimentaire doit être considérée comme préemballée ou vendue en vrac. La publication du rapport sur la nutrition en Suisse a suscité une certaine inquiétude du fait que la réduction volontaire du sel de cuisine prévue en 2010 n'a pas porté les fruits escomptés.

J'ai eu mon premier contact avec des représentants d'autres organismes responsables en novembre 2021 dans le cadre de la journée des organismes responsables de la CFST à Bienne. Cet événement est fréquenté par des représentants de toutes les solutions interentreprises – solutions par branches, solutions par groupes d'entreprises et solutions types. Différentes informations me sont également fournies dans le cadre de la formation de spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé que j'espère pouvoir terminer avec succès en octobre 2022.

Lors de sa séance de décembre, le comité central a approuvé la transformation des deux actuelles commissions MSST (spécialisée et paritaire) en une seule commission MSST, organisée de manière paritaire. A partir de 2022, il y aura donc moins de personnes actives dans ce domaine, et une seule séance de commission sera organisée chaque année en septembre. L'année prochaine, l'objectif est de réduire le nombre de jours d'absence dus à des chutes et l'occurrence des décisions d'inaptitude pour cause d'allergie à la poussière de farine, tout en sensibilisant le secteur au thème de l'ergonomie. En matière de bonnes pratiques, les demandes relatives à la déclaration des prix devraient se multiplier en 2022, sachant que le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a ordonné des contrôles dans ce domaine, qui concernent exclusivement notre secteur. ■



Passage de témoin: Benjamin Horand (à droite) a repris le service MSST et MQ de Daniel Jakob.

Communication

La communication est et reste l'un des piliers centraux de l'activité actuelle de l'association, un service important pour nos membres. Dans le cadre de sa communication avec les membres, les partenaires sectoriels et le public, l'équipe de la BCS attache une grande importance à la transparence, l'actualité, la clarté et la compétence.

Une communication de crise coronavirus – 24 heures sur 24

La crise du coronavirus a également marqué la communication de l'association au service de nos membres en 2021, avec un bref répit en été. Nous avons profité de notre expérience de l'année précédente, qui nous avait permis d'optimiser au fil du temps les procédures et les concertations au sein du secrétariat central, avec les associations cantonales/régionales, les organisations partenaires et les autorités.

La crise du coronavirus n'a pas fait de pause entre Noël et Nouvel-An 2020/2021. La cellule de crise de communication de la BCS s'est tenue à la disposition de nos membres pratiquement 24 heures sur 24, après tous les points de presse ou conférences de presse du Conseil fédéral pertinents pour notre secteur. Il a fallu adapter en français et en allemand la documentation en intranet et/ou sur la plateforme en ligne du GBP et de la sécurité au travail, en collaboration avec la juriste de notre association Harisa Reiz.

La communication a été assurée en interne et en externe, oralement, en ligne et par écrit. Tous les canaux de communication de la BCS ont été utilisés, et continuent à l'être, à des fins d'information, de promotion, d'approfondissement et de correction notamment. On peut citer à cet égard la traditionnelle publication de l'association «panissimo», la newsletter de la BCS et de Richemont, la newsletter spéciale sur le coronavirus, la Lettre du président pour nos associations cantonales et régionales, le site web swissbaker.ch, l'intranet réservé aux membres de la BCS, la plateforme en ligne du GBP et de la sécurité au travail, les plateformes des médias sociaux Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter, les communiqués de presse, les interviews et entretiens médias, et les renseignements fournis oralement par nos professionnels en matière de droit du travail et de sécurité.

Le répit aura été de quelques mois. En effet, la dernière conférence de presse du Conseil fédéral concernant le secteur a eu lieu en juin 2021, et c'est à la fin de l'automne que la cinquième vague et le nouveau variant Omicron ont déferlé en force, pour poser à notre secteur des défis pour certains nouveaux, pour d'autres connus, toutefois moins restrictifs qu'une année plus tôt.



Claudia Vernocchi, vice-directrice et rédactrice en chef de «panissimo»

Une communication habile et un précieux réseau ont été et restent les fondements nous permettant de trouver à chaque fois la meilleure solution possible pour nos membres. Nous n'avons évidemment pas pu satisfaire toutes les exigences de nos quelque 1350 membres, un écart s'étant fait jour entre la réalité et les souhaits.

Le nombre élevé de visiteurs sur notre site web swissbaker.ch et le taux d'ouverture élevé de nos newsletters spéciales montrent que l'intérêt et la soif de savoir ont été et sont encore très grands, même si une certaine lassitude et un certain dépit ont été constatés vers la fin de l'année par rapport au coronavirus, entraînant logiquement une baisse du taux d'ouverture de la newsletter spéciale et du nombre de visiteurs sur le site web.

PANISSIMO

«Panissimo»

Les recettes des annonces ont été plutôt modestes au cours du premier semestre, mais n'ont cessé d'augmenter à partir de la fin du printemps; le manque de personnel dans notre secteur s'étant grandement fait sentir, les réservations d'annonces d'emploi ont augmenté en conséquence. La présence des annonces commerciales s'est également accrue.

La série sur le levain publiée dans «panissimo» a suscité un vif intérêt, avec ses portraits de boulangers traditionnels, ses informations de fond et ses interviews. Les fournisseurs de matières premières ont également montré de l'intérêt pour la série, et réservé des annonces en rapport avec cette dernière.

Communication

Les mesures liées au coronavirus, leurs conséquences pour notre secteur et les idées novatrices de nos membres ont régulièrement été à l'ordre du jour de «panissimo». Outre les rapports de session bien étayés, rédigés par Urs Wellauer, directeur de la BCS, et présentant l'essentiel pour notre secteur, différents sujets politiques ont été au cœur de la couverture médiatique.

[swissbaker.ch/droit-politique](https://www.swissbaker.ch/droit-politique)

Le président de la BCS Silvan Hotz, le vice-président Jean-François Leuenberger et le chef des finances Martin Schnyder ont régulièrement rendu compte de leurs travaux pour l'association, des principales décisions contextualisées et des sujets politiques dans la nouvelle rubrique leur permettant de présenter leurs perspectives.

[swissbaker.ch/association](https://www.swissbaker.ch/association)

Le **Swiss Bakery Trophy**, qui a pu avoir lieu début novembre pour le plus grand plaisir de tous, et le championnat du monde de panettone à Lugano ont également été thématiques. «panissimo» a publié différents articles en amont et largement couvert les événements. La consécration de David Schmid, lauréat de la couronne boulangère sacré meilleur pâtissier au monde, a constitué un temps fort dans «panissimo». Le congrès, qui s'est déroulé en ligne, et la nomination comme Ambassadeur du pain et du chocolat de Patrick Zbinden, célèbre analyste sensoriel et

journaliste gastro, ont également marqué l'actualité du journal. Le thème de la promotion de la participation au premier concours de pralinés aux fruits sauvages a également été régulièrement abordé en fin d'année, la désignation du lauréat étant prévue début 2022 (voir la section sur le concours de pralinés aux fruits sauvages).

L'inflation et les hausses de prix qui en découlent dans le secteur ont été et sont encore très médiatisées. La BCS a convenu avec les principaux acteurs du secteur de la communication à adopter en la matière. Début novembre, nous avons publié dans «panissimo», dans la newsletter et sur [swissbaker.ch](https://www.swissbaker.ch) une recommandation à l'attention de nos membres, leur suggérant d'analyser et d'adapter leurs prix dans l'ensemble. Dans le cadre de la communication globale, il était important pour nous de faire savoir qu'une augmentation des prix des produits n'était pas uniquement imputable à une matière première, différents facteurs y contribuant (voir la section sur les augmentations de prix).

La série à succès «Our Future», dans le cadre de laquelle de jeunes professionnels évoquent leur métier, leur expérience et leur passion, est un excellent outil de promotion de l'image de nos professions dans et hors de notre secteur. Les articles publiés sur le [swissbaker-blog](https://www.swissbaker.ch) suscitent un intérêt réjouissant, selon les sujets et les auteurs.



David Schmid (au centre), lauréat de la couronne boulangère, a également été élu meilleur pâtissier au monde de l'année. Le président de la BCS, Silvan Hotz (à gauche), et le directeur, Urs Wellauer (à droite), l'entourent sur la photo.

Communication

L'organe associatif «panissimo» est l'unique publication spécialisée du secteur de la boulangerie-confiserie qui rend compte de l'actualité, et propose des articles de fond, des enquêtes, des reportages, des portraits, des recettes, des commentaires et des témoignages, et un grand nombre d'images, de caricatures et de graphiques. Le journal paraît tous les quinze jours en allemand, en français et en italien. Le tirage s'élève à 3245 (contre 3451 en 2020).

La dernière édition de «panissimo» au format journal a été imprimée le 23 décembre 2021. Dans le cadre de deux ateliers, le comité central de la BCS et le comité directeur ont décidé de procéder à une refonte de la publication de l'association: «panissimo» doit être conçu de manière plus ciblée, et s'adapter aux besoins de la société actuelle, à l'ère du zapping sur smartphone. La tendance est clairement à l'abandon des longs textes au profit d'un univers visuel attrayant et d'informations brèves. Le premier magazine «Panissimo» est paru le 14 janvier 2022 dans son nouveau look.

swissbaker-jobs.ch

En début d'année, les réservations d'annonces d'emploi évoluaient à peu près au même niveau bas qu'en 2020. La situation a beaucoup changé au second semestre, en raison de la grave pénurie de main-d'œuvre dans notre secteur, et le nombre d'annonces d'offres d'emploi a fortement augmenté. En 2021, l'outil en ligne swissbaker-jobs.ch, qui appartient à la BCS, a été actualisé et adapté aux besoins des employeurs et des employés du secteur de la boulangerie-confiserie.

swissbaker-jobs.ch

Newsletter BCS / Richemont + newsletter spéciale

La newsletter BCS / Richemont est envoyée chaque semaine en allemand et en français à quelque 8000 destinataires. Elle comprend les principales nouvelles du secteur, des informations associatives et le programme des cours de l'Ecole professionnelle Richemont. Outre les newsletters hebdomadaires normales, au total, 11 newsletters spéciales (D + F) en lien avec le coronavirus ont également été envoyées en 2021, leur nombre s'étant élevé à 15 en 2020.

swissbaker.ch

Tout comme lors de l'année record de 2020, le site web de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs a enregistré un nombre élevé de visiteurs – en raison du coronavirus. Le nombre a systématiquement monté en flèche après les conférences de presse du Conseil fédéral abordant des sujets pertinents pour le

secteur. La page la plus visitée sur swissbaker.ch est celle qui a trait à la convention collective de travail. Le site web de la BCS fera l'objet d'une refonte en 2022.

Intranet + plateforme en ligne MSST/MQ pour les membres de la BCS

L'intranet et la plateforme en ligne MSST/MQ – réservés aux membres de la BCS – ont été utilisés intensément en 2020 et en 2021. A chaque fois que le Conseil fédéral annonçait lors de l'une de ses conférences de presse une modification des mesures ou des directives importantes pour notre secteur, nous avons immédiatement procédé aux clarifications juridiques nécessaires auprès des autorités compétentes, avant d'adapter et de traduire les documents et plans de protection y relatifs – avec pour objectif d'informer nos membres le plus rapidement possible. Dans le même temps, des informations sur le sujet ont été communiquées dans les newsletters normales ou spéciales (voir section newsletter).

Dans le cadre des augmentations de prix nationales et internationales, nous avons mis en ligne des fiches d'information et des éléments de texte visant à aider nos membres à communiquer avec leur clientèle. L'intranet n'est actuellement pas très convivial, étant donné qu'il était initialement prévu pour n'être qu'un répertoire de contacts. Il est prévu d'améliorer l'outil dans le cadre du remaniement du site web à la mi-2022.

Travail médiatique

La BCS a intensifié son travail médiatique dès le début de la pandémie en mars 2020. Au total, six communiqués de presse ont été réalisés (contre sept en 2020). Comme l'année précédente, la présence médiatique de la boulangerie-confiserie artisanale a été importante et généralement positive. La victoire de David Schmid, sacré meilleur pâtissier du monde en 2021, et les périodes à forte intensité sectorielle telles que l'Epiphanie ou Pâques ont été largement couvertes. Outre le coronavirus, les thèmes de l'huile de palme, de la déclaration (en Suisse romande notamment), du manque de relève/main-d'œuvre qualifiée, du sel, du pain sans gluten et des chances de survie des micro-boulangeries-confiseries ont également été abordés. Les médias se sont focalisés sur les augmentations de prix vers la fin de l'année 2021 (voir la section sur les augmentations de prix).

- **Revue de presse**
- **Communiqué aux médias**

Communication

- **Augmentations de prix**

La BCS n'a pas envoyé de communiqué de presse sur le thème des augmentations de prix, mais a publié une recommandation à ses membres dans la newsletter du 3 novembre. Ce message a suscité un vif intérêt au sein de l'association, mais aussi du public. Les questions des médias concernant les augmentations de prix ont été nombreuses à partir de l'automne 2021. Différents acteurs du marché ont tenté à plusieurs reprises d'en attribuer la cause à une matière première en particulier, ou de mettre en exergue un seul produit – généralement le pain ou les croissants. La BCS n'a eu de cesse de répéter que différents facteurs jouent un rôle dans les hausses de prix, et que tous les produits de la boulangerie-confiserie sont concernés. Nous n'avons pas non plus manqué de souligner que la BCS ne pouvait pas émettre de recommandations de prix pour des raisons relevant du droit des cartels.

Nous avons conseillé de nombreux membres par téléphone et par courriel. Nous avons également publié sur intranet des modèles de textes pour la communication des augmentations de prix aux clientes et clients.

- **Article «Panissimo» augmentations de prix**

Lettres du président / conférence des présidents et des secrétaires

La Lettre du président (LdP) permet au président de la BCS Silvan Hotz d'informer tant les présidents et secrétaires régionaux et cantonaux que les responsables d'institutions sur l'actualité et sur les sujets abordés au comité central, en français et en allemand. Au total, douze LdP ont été envoyées en 2021 (leur nombre s'étant élevé à neuf en 2020). La conférence nationale des présidents et des secrétaires prévue en début d'année a dû être reportée, celle de l'automne a pu être réalisée à l'École professionnelle Richemont de Lucerne.

Médias sociaux

La BCS est présente sur Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter et également sur TikTok depuis le lancement de la campagne de relève l'automne dernier. Les posts sont publiés en fonction des publics cibles sur les médias sociaux correspondants, les contenus politiques ou controversés étant évités. L'objectif est de sensibiliser le public à notre artisanat, de continuer à améliorer son image, de faire de la publicité pour les artisans boulangers-confiseurs et leurs produits, et de promouvoir efficacement la relève avec zéro budget. Sur nos plateformes, nous

proposons notamment aux membres des posts qu'ils peuvent utiliser sur leurs pages de médias sociaux. Nous signalons également les jours et événements spéciaux pour notre artisanat, tels que l'Épiphanie et Pâques. Nous avons été particulièrement actifs au cours des deux dernières années de coronavirus, en mettant notamment en avant l'action «acheter local», la campagne de l'association cantonale tessinoise et les idées novatrices et caritatives de nos membres.

- **Facebook**
- **Instagram**
- **LinkedIn**
- **Twitter**
- **TikTok**

Publicité

Au cours de la première année de la pandémie, la BCS a lancé avec succès l'action «**acheter local**» sur les médias sociaux notamment, mais aussi sur les autres plateformes de communication de l'association. Au nom des boulangeries-confiseries artisanales, cette dernière a remercié les consommatrices et consommateurs qui achetaient local et les a motivés à continuer à le faire. Les membres de la BCS ont largement participé à l'action et l'impact a été important et positif au sein de la population et des médias. La BCS a donc réitéré cette action en 2021, en l'étendant avec de nouveaux sujets et slogans.

Différentes campagnes ont également été menées pour mettre en avant des entreprises et des produits novateurs, de même que des bons d'achat à offrir aux clients et collaborateurs. Les boulangeries-confiseries ont pu compter sur la solidarité de plusieurs grandes entreprises, qui ont offert des bons du secteur à leurs collaborateurs et/ou leurs clients. Nous avons largement relayé ces informations dans «panissimo», dans la newsletter et sur les médias sociaux.

La BCS a poursuivi au cours du premier semestre 2021 ce qu'elle avait commencé en 2020: sur Facebook et Instagram, des apprentis ont expliqué dans le cadre d'histoires authentiques les raisons pour lesquelles ils avaient choisi le métier, et le plébiscitaient. Leurs vidéos ont été très appréciées au sein et en dehors du secteur.

La série «**Our Future**», dans le cadre de laquelle de jeunes professionnels racontent leur métier et leur passion, nous permet également de promouvoir l'image du secteur. Les articles paraissent dans l'édition imprimée de «panissimo», dans la newsletter et sur les médias sociaux.

Communication

Nouvelle campagne de relève

La BCS a lancé en août sa nouvelle campagne de relève visant à attirer de nouveaux apprentis vers les métiers de gestionnaire du commerce de détail et de boulanger-pâtissier-confiseur. La BCS a mis l'accent sur les jeunes nés après 1995, qui ont grandi avec les outils numériques et internet, et souhaitent exercer un métier valorisant. Tant l'aspect de la numérisation que celui du sens ont été abordés dans la campagne. Les jeunes ont été sollicités sur les médias sociaux notamment. La campagne a également été présente dans les salons et expositions, où des banderoles, des cartes et des vidéos (en allemand, en français et en italien) ont été utilisées à l'échelle nationale. La première vague a été couronnée de succès, sur TikTok surtout. Des sachets pour petits pains comportant les sujets de la nouvelle campagne de relève de la BCS ont en outre été mis à disposition dès la fin novembre. La deuxième vague débutera en mai 2022.

- forme-ton-avenir.ch

SwissSkills Championships + WorldSkills

L'année 2021 s'est articulée autour des travaux de préparation aux **SwissSkills** nationaux interprofessionnels, qui ont été reportés en 2022 en raison du coronavirus. Ces derniers auront lieu du 7 au 11 septembre 2022 à Berne. Les **WorldSkills** sont également prévus en 2022 (du 12 au 17 octobre). La Suisse sera représentée par Juliana Thöny en pâtisserie-confiserie, et par Vera Stocker en boulangerie-pâtisserie.

Calendrier des saveurs 2021

La demande des membres pour les calendriers des saveurs de la BCS est en baisse depuis des années. En 1991, le calendrier faisait encore partie des plus gros tirages de Suisse dans le domaine, avec un demi-million d'exemplaires. En 2020, 474 entreprises ont commandé un total de 107'983 calendriers, le nombre de membres s'étant élevé à 425 pour 93'135 exemplaires en 2021, et à 389 pour 85'095 exemplaires en 2022.

Le calendrier des saveurs paraîtra pour la centième fois en 2023. Le comité central et les associations cantonales décideront en 2022 si le calendrier doit continuer à être publié sous cette forme ou s'il faut y renoncer à l'avenir. Avec l'imprimerie Kyburz SA, la BCS dispose d'un partenaire d'impression innovant, garant d'une qualité élevée, – les photos et le contenu étant du ressort de Daniel Jakob, l'ancien responsable de l'antenne AQ et MSST.

- calendrier-des-saveurs.ch



DEVIENS
BOULANGER-PÂTISSIER-CONFISEUR/
BOULANGÈRE-PÂTISSÈRE-CONFISEUSE.
FORME-TON-AVENIR.CH



DEVIENS
BOULANGER-PÂTISSIER-CONFISEUR/
BOULANGÈRE-PÂTISSÈRE-CONFISEUSE.
FORME-TON-AVENIR.CH



DEVIENS
GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL.
FORME-TON-AVENIR.CH

Communication

Association Pain suisse

L'association Pain suisse a lancé la marque «Pain suisse» en 2021. Les membres de la BCS ont pu et peuvent toujours solliciter le logo de la marque et l'utiliser. L'objectif de l'association est de créer plus de transparence dans la vente de pain, et d'apporter une valeur ajoutée aux consommateurs et aux fournisseurs.

Des études représentatives montrent qu'en Suisse l'affinité pour le pain suisse est grande malgré des chiffres de consommation en baisse. Selon l'APS, le recul des ventes et l'augmentation constante des importations de produits de boulangerie étrangers nécessitent une offensive sur le marché pour le pain suisse. La déclaration fait clairement référence à l'origine suisse, tout en mettant en lumière l'augmentation des importations de produits de boulangerie.

- painsuisse.ch

Gaspillage alimentaire

Plus d'un tiers de l'ensemble des boulangeries-confiseries de Suisse coopèrent avec Too Good To Go (TGTG), le mouvement contre le gaspillage alimentaire. La BCS a conclu en 2020 un partenariat avec TGTG qui s'est poursuivi en 2021. La prévention du gaspillage alimentaire étant une préoccupation majeure de la BCS, des vidéos présentant des recettes avec des restes de pain ont notamment été publiées sur swissbaker.ch.

- [Vidéos des recettes](#)

Concours de pralinés aux fruits sauvages

L'appel d'offres pour le premier concours de pralinés aux fruits sauvages a été lancé en novembre 2021 dans «panissimo», dans la newsletter et sur swissbaker.ch. La BCS a initié ce concours en collaboration avec l'organisation DistiSuisse, et bénéficié du soutien technique de l'Ecole professionnelle Richemont de Lucerne – le jury étant présidé par le célèbre analyste sensoriel et Ambassadeur du pain et du chocolat en exercice, Patrick Zbinden. «Une chance de se démarquer de la concurrence avec un praliné unique et typé», a expliqué Zbinden à «panissimo». ■



L'association Pain suisse (APS) a lancé la marque «Pain suisse» en 2021. (Photo: APS)

Compte de résultat

	Comptes 2021	Comptes 2020
Produit		
Cotisations membres	814'554	835'446
Produit formation de base et continue	210'000	55'000
Produit publicité/marketing/promotion	1'112'621	1'123'615
Produit salons/manifestations	40'000	20'000
Produit conseil/service	395'783	478'813
Autres produits livraisons/prestations	516'446	537'918
Déductions	-8'691	-6'520
Total produit	3'080'712	3'044'272
Charges		
Charges matériel/marchandises/services	-881'042	-796'925
Frais de personnel	-1'695'842	-1'709'036
Charges locaux	-90'317	-86'060
Aussurances/taxes/frais	-3'692	-4'100
Charges administratives	-502'265	-535'749
Charges publicitaires	-1'116	0
Autres charges d'exploitation	-30'371	-5'672
Amortissements/Corrections valeur	-19'000	-32'602
Total charges	-3'223'645	-3'170'143
Activités accessoires/extraordinaires		
Résultat financier	225'462	-45'517
Résultat activités accessoires	-45'055	137'526
Résultat hors exploitation	149'754	152'189
Résultat extraordinaire	-15'240	6'221
Correction de fonds	-125'000	-55'000
Impôts directs	-1'779	-2'988
Total activités accessoires/extraordinaires	188'142	237'948
Résultat	45'209	66'559

Bilan

Actifs	Comptes 2021	Comptes 2020
Liquidités	1'728'387	2'084'866
Actifs détenus à court terme avec cours boursier	1'417'336	1'408'885
Réserves de fluctuation	-158'000	-138'000
Créances résultant de livraisons/prestations	268'674	388'689
Créances envers panvica	182'246	212'496
Créances envers SBC Fiduciaire SA	1'583	62'991
Ducroire	-17'000	-23'000
Autres créances à court terme	78'444	2'501
Stocks	3	3
Actifs de régularisation	467'691	332'277
Actifs circulants	3'969'364	4'331'708
Placements financiers	10'501	10'502
Participations	599'500	599'500
Prêt Fondation Richemont	0	200'000
Immobilisations mobilières	29'001	48'001
Immobilisations immobilières	5'800'000	5'430'000
Actifs immobilisés	6'439'002	6'288'003
Total actifs	10'408'366	10'619'711
Passifs		
Dettes résultant de livraisons/prestations	484'484	585'545
Dettes envers Fondation Richemont	224'273	328'031
Bons d'achat	441'190	344'791
Dettes financières à court terme portant intérêt	2'008'000	2'848'000
Autres dettes à court terme	1'143	20'149
Passifs de régularisation	902'917	603'047
Capitaux étrangers à court terme	4'062'008	4'729'562
Dettes financières à long terme portant intérêt	1'420'000	1'096'000
Provisions	87'000	0
Capitaux étrangers à long terme	1'507'000	1'096'000
Capital de l'association	4'794'149	4'727'590
Pertes et profits annuels	45'209	66'559
Capital propre	4'839'358	4'794'149
Total passifs	10'408'366	10'619'711

Rapport de l'organe de révision



Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

an den Kongress des

Schweizerischen Bäcker-Confiseurmeister-Verbandes, Bern

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) des Schweizerischen Bäcker-Confiseurmeister-Verbandes für das am 31. Dezember 2021 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Zentralvorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

KMU Treuhand und Revisions AG

Martin Huwiler
Zugelassener Revisionsexperte
Leitender Revisor

Saskia Meyer
Handlungsbevollmächtigte

Zürich, 26. Februar 2022

Beilage:
- Jahresrechnung 2021



Markus Künzli,
directeur de SBC Fiduciaire SA

L'exercice 2020/21 a été marqué par la situation résultant de la pandémie de COVID-19. SBC Fiduciaire SA s'est efforcée de rester aux côtés de ses clients toujours avec compétence et de manière à les décharger. Dans la plupart des cas, cela s'est bien passé et nos clients ont pu faire face à l'adversité de cette période aussi grâce à notre aide.

Le passage à la numérisation restera un thème essentiel pour SBC Fiduciaire SA au cours de l'année 2022. Toutes les succursales du groupe Gastroconsult ont reçu une nouvelle infrastructure informatique qui simplifiera en particulier la gestion interne. Ces programmes modernes représentent les outils nécessaires pour nous permettre de fournir des conseils sous forme numérique à l'avenir et donc d'agir plus rapidement.

Pour cet exercice également, les situations financières des clients ont fait l'objet d'une évaluation afin d'obtenir une image représentative de la branche de la boulangerie-confiserie. Nous avons rassemblé les résultats dans une courte brochure et les avons présentés dans l'édition «Panissimo» du 3 décembre 2021.

Hans Haueter a repris, au 1^{er} janvier 2021, la direction de la filiale de Pully. Valérie Morel, qui dirigeait cette filiale jusque-là, prend la tête de la région Ouest de Gastroconsult SA depuis Fribourg. Nous avons trouvé le 1^{er} septembre 2021 en Markus Koster un remplaçant de valeur à Walter Züst pour le siège de Saint-Gall. Après 35 ans chez SBC Fiduciaire, ce dernier prend sa retraite bien méritée début 2022. Nous saisissons l'occasion pour le remercier chaleureusement pour tout le travail accompli.

Markus Künzli a repris au 1^{er} juin 2021 la direction de SBC Fiduciaire Berne en tant que nouveau directeur et délégué du conseil d'administration. Il succède à Bernhard Zihlmann, qui a quitté l'entreprise fin mai 2021.

La direction de SBC Fiduciaire SA remercie le conseil d'administration et tous les collaborateurs pour leur précieux et inlassable engagement. Nous sommes fiers que SBC Fiduciaire SA puisse une fois de plus présenter une évolution positive et saine des affaires. C'est un résultat qui n'allait pas de soi compte tenu de tous les changements personnels et des défis liés à la pandémie. Nous abordons l'avenir renforcés par une équipe fraîche. ■

C'est avec une certaine routine que nous avons entamé la deuxième année de coronavirus. Le confinement dans la restauration et le confinement partiel à l'école professionnelle nous ont contraints, cette année encore, à procéder à différentes adaptations et au report de cours et d'activités nationales et internationales.

Les semaines sans cours ont permis de travailler intensément sur différents projets d'envergure. Une fois la réédition du livre de base achevée, l'accent a été mis sur la révision de la série de livres «Le produit idéal». L'accent a également été mis sur l'élaboration des cours à distance en ligne. Les premières formations devraient être disponibles d'ici à l'été 2022, et commercialisées pour la première fois au Brésil et en Chine, avant d'être proposées en Suisse en 2023.

Suite aux ouvertures progressives du printemps, tant l'entreprise de restauration que l'école professionnelle ont enregistré une demande soutenue très réjouissante.

En résumé, nous laissons derrière nous une année difficile et envisageons l'avenir avec confiance. Les coûts d'exploitation ont pu être maintenus à un niveau bas grâce aux mesures définies l'année précédente et à la possibilité de recourir au chômage partiel, ce qui a permis de clôturer l'année sur un bilan positif.

Un grand merci à toute l'équipe pour sa grande flexibilité et son soutien au cours de cette année très particulière il faut bien le dire.



**Reto Fries, directeur
de l'Ecole professionnelle Richemont**

Formation

L'année 2021 a été marquée par de nombreux cours et formations, des travaux intensifs sur le projet Vente 2022+, de nombreuses réunions de commissions et séances d'information, mais aussi par beaucoup d'autres événements émouvants, dont les excellentes performances des candidates et candidats aux examens professionnels.

Cette année encore, la situation en matière de coronavirus a confronté le domaine de la formation à de nouveaux défis: l'annulation ou le report de différents cours à l'Ecole professionnelle Richemont, le passage à l'enseignement en ligne et aux webinaires, les annulations ou changements de réservation en lien avec des séminaires à l'étranger nous ont occupés tout au long de l'année. La formation à l'examen professionnel a redémarré en août 2021. Fait réjouissant: huit participants du commerce de détail suivent cette formation, la proportion de femmes étant pour la première fois supérieure à celle des hommes.

«Une seule chose est plus coûteuse que la formation permanente, c'est l'absence de formation.» John F. Kennedy.

Il convient de remercier à cet égard la cpbc pour le soutien financier accordé aux participants aux cours, les subventions provenant des fonds DFO et des contributions aux frais d'exécution permettant d'atteindre de nombreux objectifs de formation.

*Markus Zimmerli, responsable de la formation
et directeur adjoint*

Boulangerie / boulangerie fine

Ueli Niederberger, boulanger-pâtissier, a passé avec succès l'examen professionnel supérieur – et nous l'en félicitons! Vera Stocker (participante aux WorldSkills 2022 de Shanghai pour la boulangerie) a rejoint l'équipe en août 2021 – et suit actuellement une préparation intensive en vue du concours à venir. Les consultations spécialisées ont été nombreuses tant en Suisse qu'à l'étranger. Il a par ailleurs à nouveau été possible d'organiser des cours collectifs à l'école professionnelle ou sur site.

Bien que le laboratoire de Richemont ait été fermé fin octobre 2020, différents services – dont les déclarations, les tests de panification, et le développement de recettes – sont toujours proposés sous la direction de Karin Wüthrich.

*Urs Röthlin, responsable de la boulangerie /
boulangerie fine*

Pâtisserie-confiserie

Les mois de confinement partiel ont été mis à profit pour travailler sur les projets «cours à distance» et «Le produit idéal».

Juliana Thöny (participante aux WorldSkills 2022 de Shanghai pour la confiserie) a rejoint l'équipe de la pâtisserie-confiserie en juillet 2021. Après une courte période d'initiation, elle a pu suivre un programme intensif de plusieurs semaines chez Stéphane et Paul Klein à Belfort (en France), et à la Pastry Academy by Amaury Guichon à Las Vegas.

Un grand projet a été réalisé à la fin de l'automne pour Bucherer SA (montres et bijoux), avec au programme la décoration de quelque 150 vitrines dans toute la Suisse. De magnifiques paysages hivernaux en pain d'épices ont été créés pour l'occasion – un QR code sur un élément de décoration renvoyant au site web de «Forme ton avenir» dans le but d'enthousiasmer la relève de demain pour l'artisanat.

Urs Meichtry, responsable de la pâtisserie-confiserie

Restauration & hôtellerie

L'année 2021 a débuté par un confinement total de la restauration. L'hôtel et le restaurant sont restés fermés à la clientèle jusqu'au printemps. Seuls les cours de formation initiale et les formations avec diplôme ont pu être dispensés à l'école professionnelle dans des conditions strictement définies. De nombreux collaborateurs ont été mis au chômage partiel durant cette période. Les clients ont ensuite pu être servis sur la terrasse en mai, mais le temps maussade et froid a empêché une exploitation économiquement rentable – malgré une offre réduite et des horaires d'ouverture adaptés.

L'ouverture des espaces intérieurs de restauration en juin a été appréciée par les clients (habituels notamment), qui se sont montrés reconnaissants et assidus. La reprise des cours et le beau temps ont permis d'enregistrer une bonne fréquentation et un bon chiffre d'affaires durant les mois d'été et d'automne.

L'augmentation du nombre de cas de coronavirus et la prudence de mise en matière de réunions ont entraîné l'annulation ou le report de nombreux événements, banquets et réservations. En contrepartie, la clientèle a acheté un très grand nombre de bons de restauration en signe de solidarité.

Il reste à espérer une année 2022 sans confinement, et avec une plus grande sécurité de planification.

Jonas Seifert, responsable restauration & hôtellerie

Informatique et projets

L'adaptation du système téléphonique a été opérée suite à la fusion de l'infrastructure informatique de la BCS et de Richemont. Le passage à la téléphonie numérique est intervenu début février à l'École professionnelle Richemont. Les sites de la BCS et de Richemont étant ainsi reliés entre eux, les contrats avec Swisscom ont pu être résiliés, ce qui permet de réaliser des économies supplémentaires.

Michel Rodriguez, responsable informatique

Richemont Romandie

Le centre Richemont Romandie a soutenu la promotion de la relève et la formation initiale pour l'ensemble des cantons romands, parties germanophones comprises. Le partenariat cours interentreprises avec Fribourg et le Jura fonctionne très bien et les synergies démontrent leur utilité en matière de qualité et de flexibilité. Sans oublier les différents concours régionaux et les deux finales des meilleurs jeunes boulangers et confiseurs.

Nous sommes aussi actifs pour soutenir les associations cantonales et les diverses commissions. Les projets formation continue d'expert, Vente 2022+ et Learndoc sont ainsi particulièrement soutenus. La formation supérieure reste attractive, avec 16 candidats, le brevet fédéral va bon train en Romandie. Nous souhaitons plein succès aux candidats.

L'antenne conseil technique, guide des bonnes pratiques (GBP) et MSST santé-sécurité romande basée chez Richemont Romandie pour les cantons latins a été régulièrement sollicitée pour soutenir les membres.

Sébastien Knecht, responsable Richemont Romandie

Personnel de la BCS / Evolution du nombre de membres

Personnel de l'association (converti en nombre d'emplois à 100 %)

	2019	2020	2021
Direction/secrétariat/«panissimo»/promotion	11.0	11.0	10.2
Fiduciaires	15.5	12.6	6.7
Caisse de compensation panvica	30.6	30.6	35.3
Fondation de l'Ecole professionnelle Richemont	56.8	55.7	54.2
Total	113.9	109.9	106.4

Evolution du nombre de membres de la BCS (ASPBP et USPC jusqu'en 2012)

Année	Membres (total)	avec commerce	sans commerce	Succursales	Points de vente
2000	3913	2529	1384	839	3368
2001	3750	2443	1307	830	3273
2002	3607	2343	1264	810	3153
2003	3464	2241	1223	836	3077
2004	3337	2163	1174	849	3012
2005	3265	2126	1139	823	2949
2006	3166	2069	1097	848	2917
2007	3039	2000	1039	1190	3190
2008	2940	1940	1000	1157	3097
2009	2798	1866	932	1137	3003
2010	2729	1815	914	1128	2943
2011	2660	1740	880	1093	2833
2012	2493	1660	833	1299	2959
2013	2626	1746	880	1041	2787
2014	2483	1688	795	1054	2742
2015	2418	1631	787	1077	2708
2016	2336	1563	773	1078	2641
2017	2257	1527	730	1059	2586
2018	2146	1488	658	1053	2541
2019	2048	1436	612	1086	2522
2020	2029	1426	603	1186	2612
2021	1984	1388	596	1228	2616
2022	1913	1338	575	1207	2545

Effectif des membres

Effectif des membres et nombre de délégués des associations cantonales de la BCS (Etat au 1^{er} janvier 2022)

Associations cantonales	Membres avec commerce	Membres sans commerce	Total	Délégués au congrès
Argovie	85	40	125	5
Appenzell Rhodes-Extérieures	19	3	22	2
Appenzell Rhodes-Intérieures	9	2	11	2
Bâle-Ville et Bâle-Campagne	55	22	77	4
Berne-Soleure	232	139	371	11
Fribourg	73	20	93	4
Genève	51	-	51	4
Glaris	12	7	19	2
Grisons	66	18	84	4
Jura	38	6	44	3
Lucerne	88	38	126	5
Neuchâtel	26	13	39	3
Obwald et Nidwald	15	9	24	2
Schaffhouse	9	6	15	2
Schwyz-Zoug	45	16	61	3
Saint-Gall	98	50	148	5
Tessin	52	24	76	4
Thurgovie	33	21	54	3
Uri	5	2	7	2
Vaud	156	43	199	8
Valais	55	9	64	4
Zurich	110	87	197	6
Liechtenstein (au sein de l'OBC)	6	-	6	2
Total	1338	575	1913	90

Chiffres clés

La boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale en chiffres

Près de 2'600	points de vente d'artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs permettent d'approvisionner toute la population suisse en pain et produits de boulangerie, pâtisserie et confiserie.
1,4 million	de contacts avec la clientèle ont lieu chaque jour dans les points de vente (estimation de la BCS).
Près de 25'000	places de travail sont liées directement ou indirectement à la boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale.
2'760	apprentis poursuivent actuellement une formation en vente ou en production.
2 milliards de francs	tel est le chiffre d'affaires annuel de la boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale suisse.

La BCS en chiffres

1'913	membres, tel est l'effectif de la BCS (dont 1'338 ayant leur propre commerce).
129	collaboratrices et collaborateurs sont au service de la BCS et de ses membres.
23	associations cantonales et 1 section forment la structure organisationnelle régionale et locale de la BCS.
Près de 5'000	personnes fréquentent chaque année les cours de l'École professionnelle Richemont.
Plus de 2'000	conseils téléphoniques spécialisés sont donnés chaque année par l'École professionnelle.
Plus de 2'400	abonnés reçoivent chaque mois le Bulletin Richemont.
3'245	tel est le nombre d'exemplaires vendus, publiés toutes les deux semaines par «Panissimo».
Près de 8'000	adresses sont recensées pour l'envoi de la newsletter hebdomadaire de «panissimo». Le taux d'ouverture est de l'ordre de 40 %.
Près de 41'000	personnes sont assurées dans le cadre de l'entreprise de services panvica, dans le domaine des assurances sociales et de personnes. Au total, cette dernière encadre près de 3'300 indépendants et 3'000 entreprises.
Près de 400	clientèles et clients font confiance aux services de la SBC Fiduciaire SA.
1'853	renseignements juridiques gratuits sont donnés chaque année aux membres de la BCS par le service juridique.

Comité central

Autorité de nomination: congrès, période d'élection maximale: 12 ans,
durée des fonctions: 2 ans, année d'élection: 2023

Comité de direction



Silvan Hotz
Bäckerei Hotz Rust AG
Baar

Président
Membre depuis 2019



Jean-François Leuenberger
Chez Jean-Pierre
Courtelary

Vice-président
Représentant de la Romandie
Membre depuis 2019



Martin Schnyder
Confiserie Roggwiler AG
Saint-Gall

Service des finances
Membre depuis 2019

Autres membres du comité central



Edgar Ehrbar
Rössli Beck Dörr AG
Sulgen

Service CCT
Membre depuis 2019



Dominik Frei
Bäckerei-Konditorei Frei AG
Nussbaumen AG



Lisa Frunz
Bébié Konditorei Confiserie
GmbH, Lucerne

Service du commerce de détail
Membre depuis 2019



Manfred Hasler
Ueli der Beck AG
Urtenen-Schönbühl

Représentant de Berne-Soleure
Membre depuis 2019



Elias Läderach
Läderach (Schweiz) AG
Ennenda

Représentant
des grandes entreprises
Membre depuis 2019



Peter Lyner
Beck Lyner
Winterthur

Représentant
de Zurich-Schaffhouse
Membre depuis 2019



Wilhelm Ohnmacht
Boulangerie-Pâtisserie
des Planches
Montreux

Représentant de la Romandie
Membre depuis 2019



Roland Räber
Bäckerei, Konditorei,
Café/Restaurant Jonerhof
Jona

Représentant
de la Suisse orientale
Membre depuis 2019



Barbara Richner
Bäckerei-Confiserie Richner
Veltheim

Représentante de Bâle-Argovie
Membre depuis 2019



Daniel Ricigliano
Pasticceria Ricigliano SA
Lugano

Représentant du Tessin
Membre depuis 2019



Peter Signer
Bäckerei-Konditorei-Café
Zizers

Service de la formation
en production
Membre depuis 2019



Franz Willi
Willi Beck AG, Sempach Stadt

Service MSST
Représentant
de la Suisse centrale
Membre depuis 2019

Institutions de l'association



Direction et secrétariat central

Directeur: Urs Wellauer

Service juridique | antenne MSST et MQ | services marketing | promo-shop

Case postale | 3001 Berne | Seilerstrasse 9 | 3011 Berne

Tél. 031 388 14 14 | info@swissbaker.ch | www.swissbaker.ch

PANISSIMO

«Panissimo»

Responsable de rédaction: Claudia Vernocchi

Rédaction: Case postale | 3001 Berne | Seilerstrasse 9 | 3011 Berne

Tél. 031 388 14 14 | panissimo@swissbaker.ch

Rédacteur romand: Johann Ruppen

Redazione della sezione Ticino: Sandra Fogato, coordinatrice

Tél. 091 923 38 28 | info@smppc.ch | www.smppc.ch



Caisse de compensation panvica (caisse AVS, caisses de pension)

Directrice: Patricia Hochstrasser

Talstrasse 7 | case postale 514 | 3053 Münchenbuchsee

Tél. 031 388 14 88 | info@panvica.ch | www.panvica.ch



Richemont centre de compétence Boulangerie Pâtisserie Confiserie

Directeur: Reto Fries

Seeburgstrasse 51 | 6006 Lucerne

Tél. 041 375 85 85 | info@richemont.swiss | www.richemont.swiss

Richemont centre de compétence Romandie

Rue Prés-du-Lac 32 | 1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 552 00 88 | info@richemont.swiss | www.richemont.swiss



SBC Fiduciaire SA

Directeur: Markus Künzli

Standstrasse 8 | case postale | 3000 Berne 22

Tél. 031 340 66 44 | bern@sbc-treuhand.ch | www.sbc-treuhand.ch

KMU Treuhand und Revisions AG

Directeur: Theo Nacht

Standstrasse 8 | case postale | 3000 Berne 22

Tél. 031 330 26 50 | bern@kmu-treurevi.ch | www.kmu-treurevi.ch

Achévé d'imprimer:

Edition: Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS)

Photos: «panissimo», calendrier des saveurs

Avril 2022

